

Comment compléter votre dossier Certificat Poste HTA ?

Votre dossier Certificat Poste HTA doit comporter les éléments suivants :

- Le **Certificat poste HTA** rempli
- Le **rapport DRE 151** rempli
- **Votre règlement par chèque**, à l'ordre de CONSUEL, du montant indiqué dans la ligne « Tarif TTC » du tableau ci-dessous selon l'emplacement physique du Poste HTA (prix du Certificat : 180 € HT + TVA)

Emplacement du Poste HTA	Métropole (1)	Guadeloupe (2) Martinique (3) La Réunion (4)	St Martin – St Barthelemy (2) Guyane (5) Mayotte (6)
Tarif TTC	216 €	195,30 €	180 €
dont TVA	20%	8,5%	0%

Où envoyer votre dossier Certificat Poste HTA pour demande de visa ?

À l'agence dont dépend votre chantier :

(1)	Pour la Métropole : CONSUEL Tour Kupka B – CS 50339 92906 PARIS LA DÉFENSE cedex
(2)	Agence de Guadeloupe : CONSUEL Rue Henri Becquerel – Immeuble 2626 – ZI Jarry Houelbourg 97122 BAIE MAHAULT
(3)	Agence de Martinique : CONSUEL Espace Pat, Immeuble A N°09 – 28 avenue des Arawaks – Chateauboeuf 97200 FORT-DE-FRANCE
(4)	Agence de La Réunion : CONSUEL Parc de la Trinité – 26, avenue Jean-Paul II 97400 SAINT-DENIS
(5)	Agence de Guyane : CONSUEL Cité Chatenay 5 – Bâtiment E2 – 28 rue Albert Darnal 97300 CAYENNE
(6)	Agence de Mayotte : CONSUEL Immeuble Les Bambous – 9 Rue Océane – Hauts Vallons 97600 MAMOUDZOU